

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2012/01/18/2012200653/justel>

Dossier numéro : 2012-01-18/04

Titre

18 JANVIER 2012. - Arrêté royal fixant les cadres linguistiques de l'Office de contrôle des mutualités et des unions nationales de mutualités

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 22-10-2020 inclus.

Source : SECURITE SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 09-02-2012 page : 10196

Entrée en vigueur : 09-02-2012

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2020-09-30/18, art. M, 002; En vigueur : 01-11-2020>